

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-99

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le vingt décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 14 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE DU BATIMENTS DE L'ECOLE COMMUNALE DE VILLE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique du bâtiment de l'école communale de Ville et rappelle que la Commune a obtenu des subventions pour l'isolation de la toiture dans le cadre du DSIL exceptionnelle 2021.

Monsieur le Maire propose de solliciter des aides auprès de l'Etat pour les travaux de remplacement et isolation des menuiseries de ces logements selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT : 16 839.23 €

DSIL 2022 (40%) : 6 736.00 €

Autofinancement : 10 103.23 €

Des CEE vont être également mobilisés.

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20211220-202199-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.
Autorise le Maire à solliciter des aides auprès de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric **SEGOND**
1^{er} adjoint au Maire.

